



TENDANCES

« Nous attendons un vrai plan de développement de l'économie circulaire »



Acteurs incontournables de l'économie circulaire, les recycleurs appellent de leurs vœux un plan de développement de la filière digne de ce nom en France. Une revendication destinée au gouvernement, à l'heure où celui-ci a dévoilé sa feuille de route pour l'économie circulaire. Rencontre avec Jean-Philippe Carpentier, président de la Fédération professionnelle des entreprises du recyclage ([Federec](#)).

**Quel constat dressez-vous de la première Journée mondiale du recyclage qui s'est tenue le 18 mars dernier ?**

Nous sommes ravis d'avoir pu soutenir l'initiative du Bureau international du recyclage (BIR) au niveau de la France. C'était une première mondiale dont l'objectif était de mobiliser les leaders mondiaux, les professionnels, les experts ainsi que les initiatives citoyennes afin d'adopter un nouveau regard sur les déchets. En effet, le déchet d'aujourd'hui constitue la ressource de demain. Il n'est pas toujours facile de parler de recyclage en dehors

« La situation chinoise nous enjoint à investir pour améliorer notre outil industriel. Elle représente pour nous une opportunité parce que nous devons moderniser nos usines et que, par conséquent, la valeur ajoutée sera créée en Europe »

des grands sujets d'actualité que sont, par exemple, la pollution des océans par les plastiques ou la présence de perturbateurs endocriniens dans les emballages. Or, il est aussi important pour nous de parler du recyclage de manière positive. Par exemple, ce secteur, c'est 1,6 million d'emplois dans le monde, dont 26 750 emplois non délocalisables en France, et une contribution annuelle au PIB mondial estimée à plus de 400 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie.

Comment s'est passée l'année 2017 pour les recycleurs ?

L'année 2017 a été satisfaisante pour le secteur, quelles que soient les filières (métaux ferreux et non ferreux, plastiques, papiers-cartons, etc.). Il était temps car le recyclage a beaucoup souffert depuis mai 2014, date à laquelle le prix du pétrole a brutalement chuté. 2017 a été pour nous une année de rebond, à l'instar de ce qui s'est produit dans l'économie générale, avec notamment une consommation qui repart à la hausse – il y a eu plus de demande de matières premières issues du recyclage en 2017 qu'en 2016 – et un prix du pétrole qui s'est stabilisé. Le chiffre d'affaires des recycleurs n'a pas progressé de façon significative, en se maintenant toujours autour des 8,2 milliards d'euros, mais les marges des entreprises se sont reconstituées. Les résultats

actuels devraient donc compenser les pertes subies en 2014, 2015 et, dans une moindre mesure, en 2016.

En outre, le premier trimestre 2018 est dans la continuité de l'exercice 2017, ce qui nous rend optimistes pour cette année.

Comment interprétez-vous la décision de la Chine de contraindre l'importation de certaines matières premières recyclées ?

Nous suivons très attentivement ce qui se passe en Chine, au sujet notamment des standards de matières premières recyclées que nous pouvons y exporter. Pour nous, cette décision, qui concerne surtout les films plastiques et le papier-carton, a d'abord été un risque à court terme. Elle a déstabilisé le cours des matières

premières issues du recyclage à l'échelle mondiale. Cela dit, il ne faut pas oublier que la Chine reste la première « usine du monde ». Par conséquent, elle a et aura toujours besoin d'importer des matières premières, qu'elles soient fossiles ou recyclées, pour alimenter ses propres usines et fabriquer des produits qu'elle exporte dans le monde entier. La question est donc plutôt de savoir avec quelle qualité de matériaux les Chinois souhaitent désormais travailler. En réalité, leur décision représente pour nous une opportunité parce que nous devons dès lors moderniser nos usines et que, par conséquent, la valeur ajoutée sera créée en Europe. Autrement dit, la situation chinoise nous enjoint d'investir pour améliorer notre outil industriel.

Quelles sont vos attentes en matière de politiques publiques pour encourager l'économie circulaire ?

Nous attendons une vision claire et précise de la part du gouvernement. Il y a eu beaucoup de communication – autour du recyclage des plastiques ou de la consigne, par exemple –, mais nous avons encore du mal à voir quels sont les objectifs poursuivis et quels seraient les moyens susceptibles d'être mis en œuvre pour les atteindre. Qu'attend-on de l'économie circulaire ? C'est cela la question primordiale à se poser. Or, nous avons l'impression que le problème est pris à l'envers : on pense d'abord

aux moyens avant de réfléchir aux objectifs. L'instauration de la consigne, par exemple, n'est pas une mauvaise idée en soi. Mais avant de la mettre en place, il est nécessaire de bien mesurer tous les effets positifs et négatifs. Il ne faudrait pas, en effet, casser le dispositif mis en place depuis 1995 et qui a notamment nécessité de lourds investissements dans des centres de tri et de recyclage. Est-ce que l'on veut maintenir et développer une industrie du recyclage en France ? Plus que des « mesurées », nous attendons un vrai plan de développement de l'économie circulaire.

Quel serait ce plan selon vous ?

Pour nous, ce plan se décline en quatre volets : l'écoconception des produits, la collecte des déchets, leur recyclage et, en aval de la chaîne, la création d'un marché de la demande de matières premières issues du recyclage. Concernant l'écoconception, nous avançons depuis quelques années une proposition, qui malheureusement n'est toujours pas prise en compte, à savoir la création d'un Centre d'expertise du recyclage qui regrouperait tous les acteurs concernés. La difficulté qui se pose est qu'il faut arriver à les fédérer. D'ailleurs, si la feuille de route pour l'économie circulaire du gouvernement devait avoir un seul objectif, ce serait précisément d'encourager le travail collaboratif, plutôt que de chercher à opposer les uns aux autres. Concernant la collecte, nous disposons désormais de tous les moyens nécessaires et efficaces en France pour la développer. À commencer par la loi, et notamment le décret Cinq flux, qu'il faudrait déjà appliquer. Parallèlement à ces initiatives en amont de la filière, il faut aussi créer un marché de la demande et des débouchés pour les matières premières recyclées en aval, grâce notamment à une politique incitative. Nous sommes trop soucieux jusqu'à présent de l'amont et pas suffisamment de l'aval. Il faut que le gouvernement soit volontariste sur ce sujet. Dès lors, si toutes ces conditions sont réunies, le secteur du recyclage pourra se développer de façon optimale et continuer à investir, comme il le fait aujourd'hui à hauteur de 500 millions d'euros par an environ. Malheureusement, il ne nous est pas toujours facile de nous faire entendre.

Propos recueillis par Anthony Laurent